



Belgique

partenaire du développement

Termes de référence

Evaluation mi-parcours du Programme DGD 2022-2026

Collectif Stratégies Alimentaires

Septembre 2024

Ces termes de référence serviront de guide pour l'évaluation mi-parcours, en vue d'améliorer les interventions actuelles et de préparer les futures actions de coopération du CSA.

1. Contexte de l'évaluation

L'agriculture familiale est vitale dans la mesure où elle est la source de l'alimentation et qu'elle constitue l'activité principale d'une part considérable des populations. Pourtant, l'agriculture est en crise permanente, souffrant des caractéristiques propres à ce secteur et faute d'attention politique suffisante pour les accompagner. D'autres graves faiblesses minent le secteur, tout particulièrement dans les pays du Sud : la faiblesse des organisations agricoles, le rapport défavorable des agriculteurs sur les marchés face aux autres opérateurs, la quasi-absence de services tel le crédit à l'agriculture, la pénurie de semences de qualité, le manque de conseil agricole...

Dans le cadre de son programme 2022-2026 financé par la DGD, le CSA en tant qu'agri-agence de la famille FWA s'appuie sur un partenariat fort avec des organisations agricoles du sud et du nord, pour soutenir l'agriculture familiale dans sa transition vers des systèmes alimentaires durables, proposant, dans sa conception des relations nord-sud une solidarité croisée.

Il s'agit d'une part de contribuer avec un **programme d'ECMS** à la réflexion sur l'avenir de l'agriculture familiale au sein des OP wallonnes tout en sensibilisent les institutions de coopération internationale, afin qu'elles adoptent prioritairement des politiques de soutien à l'agriculture familiale et aux organisations de producteurs.

Au niveau des **partenariats financiers**, le CSA s'appuie également **sur des OP faitières fortes** au Burundi, au Nord Kivu et aux Philippines pour qu'elles accompagnent leurs membres, des coopératives primaires, à se professionnaliser au bénéfice des familles d'agriculteurs pour en faire des structures viables capables de rendre des services performants à leurs membres afin d'améliorer de façon durable la production agricole et de permettre sa valorisation.

Ce programme 2022-2026, s'articule administrativement en 4 dossiers, désignés chacun par 4 Objectifs Spécifiques/Outcome, un par Pays (Belgique, Burundi, RDC, Philippines).

Cette subdivision par pays répond aux modalités de financement de la DGD, qui s'organise en fonction de « Cadres Stratégiques Communs », référentiels communs aux Acteurs Non Gouvernementaux travaillant dans les Pays prioritaires de la coopération belge au développement.

Ci-dessous la synthèse des différents Outcomes, budgets et partenaires contractuels du CSA.

CSC	Objectif spécifique	Partenaires	Budget
CSC Belgique	OS 3 « Soutenir l'agriculture familiale en Belgique pour une transition vers des systèmes alimentaires durables »	Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA), Fédération des Jeunes Agriculteurs (FJA), Union des Agricultrices Wallonnes (UAW)	882.515 €
CSC Burundi	OS 4 « Améliorer les services rendus aux agriculteurs familiaux membres et la défense de leurs droits au Burundi »	Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement du Burundi (CAPAD),	877.484 €

		Société Coopérative de Transformation Agro-alimentaire et de Commercialisation des Produits Agricoles (SOCOPA)	
CSC Philippines	OS 1 « Improve the services provided to Filipino family farmer by their cooperatives and their business environment”	PAKISAMA - Pambansang Kilusan ng mga Samahang Magsasaka, AgriCOOPh (Family Farmers' Agriculture-Fishery-Forestry Cooperatives Federation)	511.558 €
CSC RDC	OS 2 « Améliorer les services rendus aux agriculteurs familiaux en RDC et la défense de leurs droits »	Ligue des Organisations des Femmes Paysannes du Congo (LOFEPACO)	292.620 €

Total : **2.564.177 €**

Ce programme se clôturera fin 2026 et se poursuivra par un nouveau cycle de financement de 2027 à 2031.

2. Objectif principal de l'évaluation

L'évaluation doit principalement se concentrer sur les **modalités d'intervention du CSA** et **l'impact des actions du CSA sur ses partenaires**, plutôt que sur l'évaluation directe des activités des partenaires eux-mêmes. L'objectif est de mieux comprendre dans quelle mesure le CSA a aidé ses partenaires à surmonter leurs difficultés, à renforcer leurs capacités, et à atteindre leurs objectifs. Il s'agit d'évaluer les choix faits par le CSA vis-à-vis de ses partenaires en fonction de l'évaluation des forces et des faiblesses de ces derniers, fondée non pas sur leurs propres déclarations, mais sur l'appréciation du CSA.

3. Objectifs spécifiques de l'évaluation

Les objectifs spécifiques de l'évaluation sont désormais :

- **Analyser la pertinence des interventions du CSA** en se concentrant sur la manière dont le CSA ajuste ses actions pour répondre aux défis spécifiques de chaque partenaire, selon les forces et les faiblesses identifiées.
- **Mesurer l'efficacité des stratégies du CSA** dans le soutien aux partenaires pour surmonter leurs faiblesses, et évaluer si ces appuis ont été significatifs dans le renforcement des capacités des partenaires.
- **Évaluer l'efficience des moyens mobilisés** (ressources humaines, techniques, financières) pour appuyer les partenaires en fonction de leurs besoins spécifiques.
- **Étudier la durabilité des interventions du CSA**, notamment en ce qui concerne l'adaptation des modes d'intervention du CSA à l'évolution des capacités des partenaires.

- **Analyser les choix stratégiques du CSA** concernant les moyens d'action entrepris vis-à-vis de chaque partenaire, en fonction de l'évaluation de leurs forces et faiblesses.

L'évaluation permettra d'améliorer le plan stratégique du CSA afin de viser également un développement organisationnel/institutionnel durable.

Type d'évaluation : La présente évaluation est organisée dans le cadre d'une réflexion à mi-parcours du programme 2022-2026, en vue de soutenir la réflexion stratégique du CSA sur le type et les modalités d'intervention du CSA.

Champ de l'évaluation :

Utilisateurs : Les utilisateurs de l'évaluation sont le CSA et ses partenaires, ainsi que le bailleur de fonds la DGD.

3. Questions de l'évaluation

Les questions de l'évaluation seront révisées comme suit :

- **Dans quelle mesure le CSA a-t-il aidé les partenaires à surmonter leurs difficultés spécifiques ?** Les appuis fournis par le CSA ont-ils été adaptés aux contextes spécifiques et aux faiblesses des partenaires ?
- **Les interventions du CSA ont-elles contribué de manière significative au renforcement des capacités des partenaires ?** Quels types d'appui ont été les plus efficaces, et dans quels contextes le CSA aurait-il dû ajuster ses interventions ?
- **Comment le CSA peut-il améliorer ses modes d'intervention** en fonction des situations diverses des partenaires et de l'évolution de leurs capacités ?
- **Les interventions du CSA sont-elles durables** et permettent-elles aux partenaires de maintenir les résultats obtenus sans une assistance continue ?

4. Portée de l'évaluation

L'évaluation portera sur les activités réalisées entre 2022 et 2024 dans les pays concernés par le programme DGD : Belgique, Burundi, RDC, Philippines. Elle s'articulera autour des aspects suivants :

- **L'assistance technique** fournie par le CSA et ses partenaires (interventions internes ou externes).
- **Les modalités de gestion des projets et des financements** entre le CSA et les OP.
- **Les activités de dialogue politique et technique** ainsi que la promotion de la solidarité entre les OP partenaires.
- **Les relations avec les institutions de coopération au développement**, en particulier l'intermédiation du CSA au profit des OP.

5. Méthodologie de l'évaluation

La méthodologie de l'évaluation adoptera une approche participative, mais avec un **focus particulier sur les interactions entre le CSA et ses partenaires**. Il ne s'agit pas seulement d'évaluer les résultats déclarés par les partenaires, mais aussi d'analyser **l'appréciation du CSA sur ces résultats** en fonction des forces et faiblesses identifiées chez les partenaires. Les méthodes incluront :

- **Analyse documentaire** des rapports internes du CSA sur les partenaires et les modes d'intervention.
- **Entretiens avec les parties prenantes** du CSA, en insistant sur la réflexion critique autour des choix stratégiques et opérationnels vis-à-vis des partenaires.

- **Ateliers participatifs et focus groupe** permettant aux évaluateurs de discuter directement avec le CSA et ses partenaires des défis rencontrés et des appuis fournis.

6. Résultats attendus

L'évaluation devra produire :

- Un rapport détaillé comprenant une analyse de **l'impact des modes d'intervention du CSA** sur ses partenaires, ainsi que des recommandations pour ajuster ces modes d'intervention.
- Des recommandations concrètes pour améliorer les **stratégies du CSA** dans le prochain cycle de programme.
- Une **analyse des forces et faiblesses des partenaires**, basée sur l'appréciation du CSA, et des suggestions pour mieux adapter les appuis en conséquence.

7. Calendrier et durée de l'évaluation

L'évaluation se déroulera sur une période de **quatre mois, à partir de novembre 2024**. Les étapes prévues sont :

- Novembre 2024 : Lancement de l'évaluation, collecte des données documentaires et premières consultations.
- Décembre 2024 à février 2025 : Entretiens, ateliers participatifs, analyse de terrain.
- Février 2025 : Rédaction du rapport d'évaluation et des recommandations.
- Mars 2025 : Présentation des résultats et diffusion des recommandations finales.

Le nombre d'homme/jour estimé est de 20 jours maximum, en ce compris la lecture des documents de projets, les entretiens, les réunions de restitution, la rédaction et la remise d'un rapport (draft et final).

8. Équipe d'évaluation

L'évaluation sera conduite par un consultant ou une équipe d'évaluateurs externes, avec une expertise reconnue en évaluation de programmes de développement et coopération internationale, gestion de projets internationaux, renforcement des capacités des organisations paysannes et des organisations de coopération internationale. Ils travailleront en étroite collaboration avec le CSA et ses partenaires locaux pour assurer une appropriation collective des résultats.

9. Livrables

Les principaux livrables attendus sont :

- Un plan d'évaluation validé par le CSA.
- Le rapport d'évaluation final.
- Une série de recommandations opérationnelles pour le programme DGD 2027-2031.
- Un atelier de restitution avec les parties prenantes.

10. Budget

Le budget alloué pour cette évaluation devra couvrir les frais d'expertise, de logistique, de déplacement et d'organisation des ateliers. Une proposition budgétaire détaillée sera élaborée par le consultant sélectionné.

11. Critères de sélection du consultant

Les candidats seront sélectionnés sur la base des critères suivants :

- Thématiques :
 - Expérience avérée dans l'implémentation et l'évaluation de programmes de coopération au développement (GAR/GCP, évaluations qualitatives de projets, principes de capitalisation, gestion des organisations).
 - Expertise en renforcement des capacités des OP.
 - Connaissance des dynamiques de coopération Nord-Sud et Sud-Sud.
 - Expérience dans le domaine de l'agriculture familiale, de l'agroécologie et des systèmes coopératifs.
 - Capacité à mener une évaluation participative et à fournir des recommandations stratégiques.
- Méthodologiques : Expérience avérée en techniques d'entretiens évolutifs et semi-directifs, capacités d'écoute, capacités et d'animation. Excellentes capacités de vision d'ensemble, de communication orale, et excellentes capacités rédactionnelles requises.
- Linguistiques : Français écrit et oral. Anglais parlé et écrit.

12. Contenu de l'offre d'expertise

Nous attendons de l'offre d'expertise qu'elle comprenne au minimum :

- Une présentation narrative des références et du profil l'évaluateur, et le lien avec les compétences requises pour mener l'évaluation (max 3 pages)
- Une note de compréhension des termes de référence, à savoir une reformulation des questions spécifiques, la manière dont celles-ci ont été comprises / interprétées par l'évaluateur, compte tenu de ses compétences dans le domaine des évaluations (max 5 pages)
- Une proposition d'approche méthodologique, en établissant un lien clair avec les questions de l'évaluation, et en précisant comment les parties prenantes seront intégrées tout au long de l'évaluation (max 10 pages)
- La durée et le calendrier proposé, comprenant les étapes clés du processus d'évaluation
- Le budget détaillé reprenant le nombre d'homme/jours pour chaque étape et les autres frais éventuels
- Le CV de ou des évaluateur(s)
- Des références

13. Procédure de sélection des offres

Date limite pour la remise de l'offre : 11 novembre 2024

Les offres sont à envoyer à Isabelle Wolff isabelle.wolff@csa-be.org avec en objet : Evaluation mi-parcours DGD + Nom de l'évaluateur.

Les offres (en Euro) seront analysées et sélectionnées en respectant le système d'analyse des offres de consultance du CSA.

Composition du comité d'évaluation : Marek Poznanski (Coordinateur et Chargé de programme DGD), Giovanna Ribul Moro (Coordinateur adjoint du CSA), Annick Sezibera (représentant les partenaires)

Toute information additionnelle peut être obtenue auprès de Isabelle Wolff isabelle.wolff@csa-be.org